

<b>ECOLE ELEMENTAIRE JACQUES ANDROUET DUCERCEAU</b>
10, rue Jeanne d'Arc, 45000 Orléans
Directeur : Monsieur DUSSART François
Tél : 02 38 81 05 06
ec-jacques-andruet-ducerceau-orleans@ac-orleans-tours.fr
Elu : Madame Ricard Brigitte
Quartier :

## Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 31/05/2016

### Présents :

Elue : Mme Brigitte Ricard  
 DDEN : M. Patrick Julien  
 Parents élus : Mmes Vicky Gougis et Fadila Demik, MM. Boris Rousseau et Vincent Deweer  
 Enseignants : Mmes Karine Amato, Claire Thomas, Elise Chauvière, Catherine Sançois et MM. François Dussart et Jean Luc Flageul  
 Référent périscolaire : Mme Annabelle Teixeira Valdès

### 1) Périscolaire

#### Bilan

Les **TAP** se termineront le 01 juillet. Il y a un changement des groupes sur la dernière période très longue. L'effectif trop lourd (plus de 17 enfants) ne favorise pas le bon fonctionnement des TAP et on peut s'interroger sur le bien être de l'enfant. La dernière période est fatigante pour les enfants.

Les TAP seront reconduits l'année prochaine. Afin de renouveler les activités, de nouvelles offres seront certainement proposées.

La **fête des ateliers** a eu lieu le mardi 17 mai. Les parents se sont bien mobilisés pour cette occasion.

### 2) Rentrée septembre 2016

#### Effectifs et organisation pédagogique de la rentrée prochaine

L'effectif de l'école est actuellement de 159 élèves. Il faut s'attendre à une stabilité des effectifs à la rentrée. Le seuil d'ouverture d'une classe ne semble pas se profiler.

Les effectifs imposent la constitution de 2 classes à cours double pour la prochaine année.

1 CP

1 CE1

1 CE1/CE2

1 CE2/CM1

1 CM1

1 CM2

Mme Chevassut devrait revenir après son année en congé formation.

### 3) Vie scolaire

#### Nouveaux programmes

Les nouveaux programmes ne sont plus rédigés par niveaux de classe mais par cycle : le cycle 2 couvre les années de CP, CE1 et CE2 ; le cycle 3 comprend désormais les années de CM1, CM2 et 6ème. Il est nécessaire de laisser le temps aux élèves d'acquérir des compétences. Cette démarche s'inscrit dans la mise en place des cycles déjà existante.

- Grandes lignes de ce projet de programmes

Les programmes sont conçus en application du nouveau « socle commun de connaissances, de compétences et de culture » qui regroupe cinq grands domaines : les langages pour penser et communiquer ; les méthodes et outils pour apprendre ; la formation de la personne et du citoyen ; les systèmes naturels et les systèmes techniques ; les représentations du monde et l'activité humaine.

L'accent est mis sur les langages, notamment la langue française et les mathématiques, tant à l'oral qu'à l'écrit : les compétences orales sont valorisées dans ces nouveaux programmes. Les nouveaux programmes mettent en avant des compétences à acquérir plus que des connaissances purement et simplement encyclopédiques. Pour les cycles 2 et 3 ils ne proposent quasiment plus de liste de thèmes par discipline, mais essentiellement des compétences (par exemple « comprendre le verbe : comment il fonctionne, comment il s'écrit »).

- Cycle 2 et cycle 3

Les nouveaux programmes pour le cycle 2 insistent davantage sur les compétences de lecture et notamment de décodage/encodage. La priorité aux bases et aux essentiels y est donnée. Au cycle 3, l'objectif est de consolider les apprentissages fondamentaux et d'offrir une meilleure liaison entre l'école et le collège. Pour le cycle 2 comme pour le cycle 3, il faut avoir davantage de cohésion et de clarté cognitive au sein des apprentissages et mettre en avant l'interactivité et la transdisciplinarité.

L'élève reste au centre des apprentissages et doit être acteur de ses apprentissages.

La connaissance pure n'arrive qu'en second plan, d'abord priment les compétences à acquérir.

En français et mathématiques, les notions à aborder ont peu changé en substances. C'est la façon de les aborder (en plusieurs années du cycle) qui diffère. En histoire, géographie et sciences, les thématiques sont vraiment allégées et basées sur des essentiels comme la chronologie, la localisation des espaces, etc. En arts et musique, l'accent est mis sur la créativité, l'inventivité, la participation active des élèves.

#### Projets de classes

L'ensemble des projets élaborés en début d'année ont été réalisés.

Les séjours « classes découvertes » à Crocq ( CE2 du 25 avril au 30 avril) et aux Sables d'Olonne ( CM2 du 23 mai au 28 mai) se sont bien déroulés. Ces classes étaient financées par la ville d'Orléans.

## Liaison CP grande section maternelle et liaison CM2 Collège

### Liaison CP / GS maternelle

Les GS sont venus déjeuner le mardi 24 mai à l'école. La journée était consacrée à des animations autour de la lecture, du sport et de jeux de société. La classe du CM1 qui encadrait des ateliers éducatifs était très investie dans sa mission.

Les CP, CE1 et CM1 ont participé à une journée « olympiade des sciences » organisée à l'école du Châtelet. Le thème de la ville avait été choisi cette année.

### Liaison CM2 Collège

Une matinée d'immersion au collège Jeanne d'Arc a eu lieu. Cette matinée s'est traduite par un temps d'intégration dans les classes de 6<sup>ème</sup> (français, mathématiques, sciences et CDI) et un temps de pratique de l'escrime (option proposée au collège). Tous les élèves ont participé à cette journée d'intégration.

Il serait souhaitable que cette journée soit inscrite beaucoup plus tôt dans l'année scolaire (premier trimestre) afin de faire connaître et mieux connaître le collège de secteur. Par ailleurs il pourrait être adressé en début d'année, aux familles, une plaquette présentant le collège et ses options.

Pour rappel, les classes de 6èmes sont intégrées au cycle 3 à la rentrée.

## Kermesse d'école

La kermesse d'école aura lieu le vendredi 24 juin 2016 à 18h15. Le principe d'organisation reste le même que celui de l'an passé. Une cellule de pilotage devra être prévue pour en assurer une bonne organisation.

## **4) Coopérative scolaire**

Les comptes sont consultables par les membres du conseil d'école. Le nouvel avoir au 31 mai 2016 est de 2800 €.

## **5) Travaux d'aménagements et équipements**

### Demande d'équipements

La demande de point d'eau « fontaine » dans la cour n'est toujours pas prioritaire pour la ville. Concernant la demande de locaux de l'ancien collège, un accord est donné pour l'utilisation des salles de classes.

La classe du CM1 devrait être dotée d'un vidéoprojecteur interactif pour la rentrée. La dotation des autres classes en vidéoprojecteur interactif se fera au cours des 2 à 3 prochaines années.

L'école demande une enveloppe complémentaire liée à la mise en place des nouveaux programmes. Cette réforme nécessite le changement de manuels pour l'ensemble des cycles. Cette dépense ne peut être engagée sur la dotation annuelle attribuée à l'école.

Divers

Concernant le temps méridien, les parents d'élèves se questionnent sur la surveillance de ce temps. Pourrait-il être amélioré et permettre une meilleure gestion ?

L'augmentation des effectifs et la formation du personnel ont été évoquées.

La séance a été levée à 19h45.

Le Directeur